

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-3058

présenté par

Mme Pinel, M. Acquaviva, M. Castellani, Mme Dubié, Mme Frédérique Dumas, M. Falorni,
M. François-Michel Lambert, M. Lassalle et M. Nadot

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 32, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.